



AVIS AUX MÉDIAS - CONFÉRENCE DE PRESSE

Grande Muraille Verte : état d'avancement et marche à suivre à l'orée 2030

Le rapport « *Great Green Wall: Implementation Status and Way Ahead to 2030* » (« *Grande Muraille Verte : état d'avancement et marche à suivre à l'orée 2030* »), première évaluation exhaustive de l'état d'avancement de l'Initiative de la Grande Muraille Verte (GMV) pour le Sahara et le Sahel, sera rendu public le lundi 7 septembre 2020 lors d'une conférence ministérielle virtuelle organisée afin de s'accorder sur les prochaines étapes. Cette présentation du rapport sera suivie par une **conférence de presse** organisée par le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) durant laquelle les pays présenteront leurs programmes d'activités à venir. Une préinscription est obligatoire à cette conférence de presse exclusivement réservée aux médias. Elle se fera en anglais et en français et les documents sous embargo seront transmis uniquement aux journalistes préinscrits.

Date : Lundi, 7 septembre 2020 à 15h40-16h40 UTC)

Lieu : Webinaire en ligne. Inscription à l'adresse suivante :
https://unccd-int.zoom.us/webinar/register/WN_SzvhA-1cSyenzqb_KmRtHQ

Avec : **Mme Amina Mohammed**
Vice-Secrétaire générale des Nations unies
(Représentant l'ONU)

Mme Marieme Bekaye
Ministre de l'environnement et du développement durable, Mauritanie

Prof. Fekadu Beyene (à confirmer)
Ministre de l'environnement, des forêts et de la pêche, Éthiopie

M. Mohammad Mahmood Abubakar (à confirmer)
Ministre de l'environnement, Nigeria

M. Baaba Maal
Ambassadeur de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification
(*UNCCD Land Ambassador*)
(Représentant la société civile)

Modérateur : **Mme Wagaki Wischnewski**
Responsable de l'information publique et des médias
Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification

Contexte

Le rapport « *Great Green Wall: Implementation Status and Way Ahead to 2030* » (« *Grande Muraille Verte : état d'avancement et marche à suivre à l'orée 2030* ») donne un aperçu des progrès accomplis par les pays dans la création d'un corridor écologique de 15 kilomètres de large et de 8 000 kilomètres de long, traversant l'Afrique du Sénégal à Djibouti.



Ce rapport sera rendu public le lundi, 7 septembre 2020 lors d'une Conférence ministérielle virtuelle des États membres de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte afin de discuter des perspectives et actions à venir. Les Ministres présenteront durant la conférence de presse leurs plans sur la marche à suivre.

La Grande Muraille Verte (GMV) pour le Sahara et le Sahel traduit la volonté des chefs d'État et de gouvernement des États sahélo-sahariens de s'engager et de s'unir pour répondre aux enjeux que constituent les changements climatiques, la dégradation des terres et la perte de biodiversité. L'Initiative de la GMV a été créée en 2005 à Ouagadougou, au Burkina Faso, lors du sommet de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD). L'Union africaine l'a approuvée en 2007.

Notes à l'intention des rédacteurs

Un dossier de presse sera mis à la disposition des journalistes préinscrits. Il contiendra les produits ci-dessous, en anglais ou/et en français :

- 1) Communiqué de presse sous embargo (disponible 31 août 2020)
- 2) Sommaire sous embargo (disponible 31 août 2020)
- 3) Questions Fréquemment Posées (disponible 31 août 2020)
- 4) Fiche d'information (disponible 31 août 2020)
- 5) Photos à haute résolution (disponible 4 septembre 2020, Credit © Makewaves)
- 6) Images de films à haute résolution (disponible 4 septembre 2020, voir les termes d'usage du paquet Credit © Makewaves)
- 7) Biographies des panelistes (disponible 7 septembre 2020)
- 8) Déclaration Ministérielle (disponible 7 septembre)
- 9) Copie du rapport complet sous embargo (disponible 7 septembre)

Pour les informations destinées aux médias, veuillez contacter : wwischnewski@unccd.int ou kjimenez@unccd.int

À propos de la Grande Muraille Verte, veuillez contacter : cnordheim@unccd.int

À propos de la Grande Muraille Verte

Initiative menée par les pays africains pour transformer la vie de 100 millions de personnes parmi les plus pauvres au monde en plantant un corridor de 8 000 kilomètres d'arbres et de plantes afin de restaurer les terres, de produire de la nourriture, de créer des emplois et de promouvoir la paix.

À propos de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) est un accord international relatif à la bonne gestion des terres. Grâce à la mise en place de partenariats, les 197 parties à la Convention ont établi des systèmes solides permettant de gérer rapidement et efficacement la dégradation des terres et les situations de sécheresse. Une bonne gestion des terres reposant sur des politiques éclairées et des données scientifiques aide à intégrer et accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, à renforcer la résilience face aux changements climatiques et à prévenir l'appauvrissement de la biodiversité. Les terres jouent également un rôle clé dans les phases de prévention, de préparation, d'intervention et de relèvement face à la pandémie de COVID-19, en pérennisant les moyens de subsistance ruraux et en créant des emplois verts, en favorisant la résilience des communautés et en assurant le maintien des services rendus par les écosystèmes.